*Mémoire présenté dans le cadre de l'étude publique du conseil d'agglomération de Montréal sur l'aide à l'élite sportive*

# *Le sport pour athlètes handicapés à Montréal : des actions à poser !*

***Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux***

29 octobre 2007

## Préambule

L'AQSPC est une fédération sportive qui travaille avec les athlètes ayant une blessure cérébrale (traumatisme crânien, accident vasculaire cérébral et paralysie cérébrale) et avec tout autre athlète ayant une déficience physique qui entraîne des limitations similaires.

L'AQSPC est reconnu par le gouvernement du Québec à titre de fédération sportive provinciale et par les instances canadiennes à titre de représentant provincial.

L'AQSPC fait la promotion de différents sports. Certains sports sont spécialisés : boccia, soccer adapté et powerchair football et d'autres sont intégrés : athlétisme, paracyclisme et natation NAUH.

L'AQSPC regroupe quelques 450 membres. Plusieurs sont membres individuels et d'autres sont des membres corporatifs (28) : clubs, centres de réadaptation, écoles spécialisés, associations régionales de loisir pour personnes handicapées, organismes de personnes handicapées.

L'AQSPC a développé des partenariats privilégiés avec:

- Le milieu sportif: fédérations provinciales et canadiennes, unités régionales de loisir et de sport (URLS) et Sports-Québec
- Le milieu de la réadaptation physique
- Le milieu des écoles spécialisées
- Le milieu des personnes handicapées

L'AQSPC a comme objectifs :

- **Améliorer** les conditions de vie des personnes ayant une blessure cérébrale par la mise en place de programmes d'activités sportives adaptées à leur condition.
- **Initier** les personnes ayant une blessure cérébrale aux bienfaits de la pratique du sport et de l'activité physique adaptée dans le but de favoriser leur épanouissement personnel et social.
- **Faire connaître et reconnaître** les besoins spécifiques des athlètes auprès de la population et des instances concernées afin de favoriser une pratique sportive accessible et équitable.
- **Soutenir et encourager** les athlètes dans les différentes phases de développement de la pratique sportive.
- **Favoriser** le développement et la recherche dans le domaine de l'activité physique et sportive adaptée.
- **Solliciter** des fonds auprès du public et des entreprises afin de permettre l'atteinte de nos buts et objectifs.

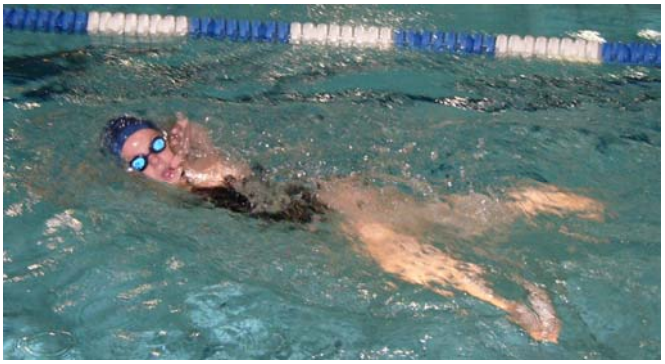

Bien que des efforts d'intégration soient déployés au Québec dans toutes les différentes facettes de la vie d'une personne handicapée, la pratique sportive, elle, fait figure d'exception. Par exemple, dans les sports, individuels ou en équipe, il faut regrouper un nombre minimum de joueurs pour pratiquer. Étant donné le bassin de personnes handicapées souhaitant s'adonner à une pratique sportive dans un même arrondissement, vous comprendrez qu'il est impératif de prioriser une approche régionale.

Ainsi le continuum universellement reconnu en terme de cheminement d'un athlète du palier local jusqu'à l'international ne peut s'appliquer tel quel dans notre milieu : le développement d'organismes pouvant supporter les athlètes au niveau local et régional étant très peu développé. L'AQSPC doit intervenir fréquemment au niveau local et régional afin de soutenir les athlètes.

À travers nos interventions, nous tenons à souligner que nous considérons le sport dans sa globalité, sans distinction des niveaux de pratique : initiation, récréation, compétition, élite et excellence. Ainsi, tout comme Sports-Québec, nous considérons que l'élite fait partie intégrante du système sportif. Elle en est également une puissante source d'émulation et d'inspiration. Elle ne doit pas être considérée de façon sectaire mais plutôt comme le maillon fort qu'elle représente au sein d'un système sportif global.

## *Adhésion au mémoire de Sports-Québec*

D'entrée de jeu nous exprimons notre adhésion aux recommandations qui vous ont été apportées par Sports-Québec.

Ainsi, nous appuyons la création de la Commission du sport et de l'activité physique à Montréal. Selon nous, il est primordial qu'à l'intérieur de cette éventuelle instance, y soit intégrées d'une part une expertise spécialisée dans le milieu du sport adapté et d'autre part, une expertise de la connaissance des particularités des personnes handicapées de façon plus large afin de, non seulement offrir un service adapté à la population handicapée qui pratique un sport mais aussi, par souci d'efficience, faire en sorte que le développement futur des services se fasse en tenant compte des diverses facettes de la réalité de la population handicapée.

De plus, cette nouvelle Commission du sport et de l'activité physique devra avoir la responsabilité de développer un Cadre d'intervention montréalais en matière de sport. Évidemment, afin de permettre à Montréal d'offrir un service mieux adapté et équitable à tous les citoyens, l'adhésion des villes et arrondissements à ce Cadre d'intervention est essentielle.

## *1- Quels sont les moyens à privilégier pour stimuler la relève?*

• Promouvoir la pratique sportive auprès des jeunes handicapés et supporter financièrement les jeunes qui s'y adonnent.

• Mettre en place des liens de communication entre les intervenants municipaux et ceux du milieu sportif (agglomération-arrondissement, inter-sport).

• Rendre accessibles sur le plan architectural le plus grand nombre de plateaux sportifs possibles (toilettes, vestiaires, entrées...).

• S'assurer que les intervenants municipaux connaissent et reconnaissent la particularité de la polyvalence du niveau d'intervention propre à notre milieu (local-régional-provincial).

• Faciliter et supporter le transport des athlètes handicapés qui utilisent des équipements sportifs ailleurs que dans l'arrondissement de résidence.

• Mettre en place des modalités de cohabitation qui favorisent l'accès des plateaux sportifs qui sont accessibles aux personnes handicapées. En effet, l'utilisation de ces plateaux est souvent allouée en fonction de l'ancienneté des utilisateurs. Il ne faut pas oublier qu'au Québec la pratique sportive est plutôt récente chez les personnes handicapées.

• Diminuer les coûts de location très élevés des plateaux d'entraînement pour les athlètes handicapées à faible revenu afin de rendre les coûts d'utilisation minimaux.

• Mettre en place des programmes financiers de support aux athlètes handicapés afin de favoriser l'accès à des assistants sportifs lorsque requis. Selon les règles d'inclusion généralement reconnues au Québec, une personne handicapée n'a pas à défrayer les coûts supplémentaires que sa condition lui impose pour la pratique de ses activités.

## *2- Comment reconnaître et promouvoir les accomplissements et les exploits du sport d'élite montréalais?*

• Mettre en place une politique de reconnaissance des réalisations et des intervenants dans le domaine du sport.

• Assurer aux athlètes handicapés et aux intervenants et organisations qui gravitent dans ce milieu toute la place qui leur revient à l'intérieur de cette politique.

• Dans le cadre de la tenue d'activités de reconnaissance, mettre en valeur les initiatives qui favorisent l'accès à la pratique sportive des personnes handicapées.

## *3- Comment améliorer les services et les programmes des organismes et des partenaires afin de rendre les athlètes plus performants?*

• Encourager la mise en place d'un Cadre montréalais d'intervention en matière de sport qui intègre les préoccupations et réalités des athlètes handicapées.

• Développer un concept de « regroupement des athlètes handicapées » afin de permettre le développement d'une expertise spécialisée qui favorisera la performance de ces derniers.

• S'assurer qu'il y ait des plateaux accessibles qui répondent aux normes techniques internationales dans les divers sports adaptés (gymnases, piscines, pistes d'athlétisme, vélodromes...)

## *4- Comment favoriser l'établissement et le développement d'organismes sportifs d'envergure?*

• Contribuer au maintien des fédérations sportives provinciales sur le territoire de Montréal en supportant leur relocalisation dans un environnement adéquat.

• Mettre en place un groupe de démarchage et de promotion spécialisé dans le domaine sportif tant en terme de recherche d'organisations que d'événements d'envergure.

• S'assurer que ce groupe d'experts connait bien les besoins et préoccupations des athlètes handicapés.

## *5- Comment stimuler la tenue d'un plus grand nombre d'événements d'envergure?*

• En conformité avec le mémoire présenté par Sports-Québec, nous souhaitons qu'un groupe soit formellement constitué afin de réaliser toutes les opérations de démarchage nécessaires à l'accueil d'événements sportifs d'envergure à Montréal.

• Ce comité devra également favoriser un travail de concertation entre les divers paliers gouvernementaux et avec le milieu du sport.

• En concertation avec Tourisme Montréal, travailler à rendre accessible les endroits touristiques, hôtels et restaurants de Montréal.

• En concertation avec la Société de transport de Montréal (STM), améliorer le réseau de transport en commun en terme d'accessibilité.

## *6- Comment favoriser le partenariat et le développement d'une vision commune?*

• Élaborer un Cadre montréalais d'intervention en matière de sport axé sur le cheminement de l'athlète.

• Ce Cadre devra mettre en lumière les particularités des services à offrir aux athlètes handicapés en tenant compte de leur réalité :

- accessibilité architecturale
- nécessité d'adapter les critères et conditions d'admissibilité (approche régionale)
- difficultés liés au transport

## *7- Comment assurer le maintien aux normes de tous les équipements?*

• Procéder à un inventaire exhaustif, descriptif et qualitatif des infrastructures.

• À partir de l'inventaire, déterminer les mesures spécifiques à réaliser en ce qui concerne :

- l'accessibilité universelle (particulièrement dans les piscines et les gymnases des écoles primaires et secondaires)
- la mise aux normes de différents plateaux sportifs
- la mise en place de lignes permanentes de boccia en gymnases
- l'accès à au moins une piste d'athlétisme pouvant accueillir des athlètes handicapés
- l'accès à au moins un vélodrome accessible aux personnes handicapées